

# **Procès verbal de la réunion du comité exécutif du Comité Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales**

**Bruxelles  
22 novembre 2006**

## **Accueil et adoption de l'ordre du jour**

Le président a accueilli à la réunion Jorgen Holmquist (Directeur Général des pêcheries et des affaires maritimes) et tous les membres. Le président a informé l'assemblée qu'avant d'aborder le rapport de la dernière réunion, il demanderait d'abord au directeur général de prendre la parole et de répondre aux questions.

## **Discours de Jorgen Holmquist**

Le président a invité le directeur général à s'adresser au comité exécutif à propos de certains points d'ordre général portant sur la façon dont le CCR EOS a fonctionné jusqu'à présent et plus particulièrement sur sa relation de travail avec la Commission.

Le directeur général a remercié le comité exécutif pour leur invitation d'assister à la réunion et il a informé les membres des conclusions de la réunion des directeurs général (28/9/2006) et de la récente réunion de collaboration des CCR (7/11/06) qui selon lui se sont toutes deux révélées extrêmement positives. Il a informé les membres que les CCR et la Commission ont fourni une quantité de travail importante visant à réviser les budgets et à faire en sorte que les scientifiques participent de manière adéquate aux procédures du CCR. Il a noté que parmi tous les commentaires des CCR concernant le protocole d'accord du CIEM seule une requête (à propos des CCR recherchant les conseils du CIEM indépendamment de la Commission) émanant de ce CCR et du CCR pélagique n'avait pas été incluse dans le protocole d'accord.

Il a déclaré que les CCR ont participé au travail de la Commission relatif aux TAC et quotas proposés pour 2007 dès les premiers temps et que bien que la procédure n'ait pas été parfaite, et que la Commission n'ait pas été en mesure de donner des chiffres concrets pour les propositions, il estimait qu'une contribution précoce est utile. Pour 2007, il espérait voir une publication plus opportune du document de préfinancement et il a déclaré que la Commission prévoyait désormais de publier la déclaration de politique relative au préfinancement en avril. En ce qui concerne la révision des CCR, il a déclaré que la Commission prévoit de publier un questionnaire début 2007 et a demandé au CCR EOS de participer à cette procédure.

Il a indiqué que la Commission se réjouit de travailler avec le CCR EOS et le CCR Mer du Nord sur le symposium portant sur la reconstitution du cabillaud qui doit avoir lieu en mars et qu'elle espère que les conclusions seront utiles.

En ce qui concerne la question de la traduction, il a remarqué que bien qu'il soit important pour la Commission de s'assurer que ses documents soient disponibles dans les trois langues du CCR, cela n'est pas toujours possible pour diverses raisons, mais il espérait que les futurs changements en matière d'attribution des budgets pour les CCR améliorerait quelque peu la situation.

Finalement, il a dit que la Commission estime que les CCR sont très importants et qu'en donnant de bons conseils, ils jouent un rôle important dans les processus décisionnels.

Le président a remercié M. Holmquist et donné la parole à l'auditoire:

## ***Les points suivants ont été soulevés:***

La date du 9/11/2006 choisie pour une réunion TAC et Quota lors de laquelle le CCPA et les CCR ont été informés des propositions initiales de la Commission pour 2007, a été critiquée car elle coïncidait avec le moment où le STECF (Comité scientifique, technique et économique sur la pêche) révisait les recommandations du Comité consultatif sur la gestion de la pêche du CIEM (ACFM) pour 2007. Ceci aurait diminué semble-t-il la valeur des discussions.

Certains ont exprimé leur déception que la Commission n'ait pas accepté toutes les propositions finales des CCR pour le protocole d'accord du CIEM. Le CCR EOS et le CCR Pélagique avaient en particulier réclamé une disposition qui couvre la possibilité que les CCR et la Commission aient des priorités différentes en matière de recherche scientifique ou soient en désaccord à propos d'une proposition scientifique particulière. Certains membres estimaient que dans le cadre du régime actuel la/les requête(s) des CCR au CIEM risquaient d'être ignorées.

Le chevauchement des questions entre les CCR et le CCPA a également été évoqué et l'avis de la Commission à ce sujet a été demandé à M. Holmquist.

Le travail de la Commission en matière de réforme du budget a été reconnu et accueilli favorablement car il constitue une base solide pour le travail des CCR.

La disponibilité des documents de la Commission en français et en espagnol comme en anglais a été évoquée et de nombreux membres estiment que le travail du CCR EOS est pénalisé lorsque cela se produit.

La pratique qui tend à fixer les Tac et les quotas afin qu'ils coïncident aux récents niveaux de capture a été critiquée parce qu'elle nuit à la stabilité relative, elle menace la qualité des données scientifiques provenant des pêcheries et risque de causer des problèmes en matière de rejet.

L'importance et la nécessité pour la Commission de travailler étroitement avec les CCR aux plans de gestion à long terme ont été soulignées.

Le problème rencontré par le CCR EOS en matière de respect des délais de réponse à la Commission a été soulevé comme étant un problème largement associé aux difficultés linguistiques. Il a été répété que pour garantir une bonne qualité consultative, la Commission doit consulter dans toutes les langues de travail du CCR EOS.

### **Réponse du directeur général**

Chaque année, la Commission a une énorme charge de travail en novembre et décembre et il est parfois difficile de définir un bon calendrier. La procédure est en constante révision et avec un peu de chance un meilleur système sera en place l'an prochain avec le nouveau développement du 'préfinancement'. En attendant, il faut trouver un équilibre entre l'importance d'avoir la contribution des CCR dès le départ et ne pas avoir l'avantage de toutes les recommandations scientifiques ultérieures.

En ce qui concerne le protocole d'accord du CIEM, la Commission sera toujours bien disposée à l'égard des propositions des CCR mais la proposition spécifique qui n'a pas été acceptée présentait la possibilité d'un manque de coordination des ressources scientifiques limitées.

En référence au chevauchement de travail du CCPA et des CCR, il n'y a pas de division précise des fonctions, mais en général, les CCR s'occupent des points qui concernent la zone et le CCPA s'occupe des points horizontaux. Cependant, au bout du compte, ce sont les CCR qui décident de leur ordre du jour. La Commission a mis une page de site Web à la disposition des CCR et du CCPA ([http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/governance\\_en.htm](http://ec.europa.eu/fisheries/cfp/governance_en.htm)) qui contient des informations concernant les calendriers etc. mais les opinions de ces organisations pourraient peut-être y figurer également.

La Commission reconnaît également le problème de traduction et il sera toujours difficile de réagir rapidement à un point lorsque la Commission et les CCR sont sous pression, mais avec un peu de chance, de nouveaux fonds pour les CCR réduiront ce problème. En outre, la Commission prévoit d'avoir à l'avenir un membre du personnel qui se consacrera au travail avec les CCR et cela réduira, elle l'espère, certains des problèmes scientifiques et linguistiques.

Les difficultés potentielles résultant de la fixation des TAC afin qu'ils coïncident aux récents niveaux de capture sont notées, mais dans le cas des espèces de grands fonds, les captures enregistrées sont très inférieures aux TAC pour tous les états membres.

La nécessité de travailler en étroite collaboration sur les plans de gestion à long terme est acceptée.

Finalement, M. Holmquist a informé la réunion qu'il quitterait la direction générale de la pêche en janvier 2007. Il a indiqué que son remplacement entrerait en fonction en janvier 2007. Il a précisé aux membres qu'il avait beaucoup apprécié son travail avec les CCR et que son travail à la direction générale de la pêche lui manquera.

Le président et tous les membres ont applaudi M. Holmquist pour le remercier du temps, de l'énergie et de l'aide qu'il a accordés aux CCR au cours des dernières années et ils lui ont souhaité tous leurs vœux de réussite dans son prochain poste.

M. Holmquist a quitté la réunion.

#### **Adoption du procès verbal de la réunion du 27/6/2006 et questions soulevées:**

M. Victor Badiola a demandé que le texte soit modifié pour refléter son intervention à propos des observateurs participant aux réunions du CCR EOS avec la Commission, afin de garantir que les observateurs ne soient pas autorisés à exprimer leur opinion lors de futures réunions de ce type.

Mme Helen McLachlan a demandé que le procès verbal soit modifié et prenne note des difficultés rencontrées par son organisme à propos du renouvellement des niveaux de TAC et quota du cabillaud de 2006 à 2007.

Le procès verbal a été adopté avec ces changements

#### ***Questions soulevées par le procès verbal***

Marquage des engins:

Le président a noté qu'il s'agissait d'une des questions soulevées lors de la dernière réunion et a soumis un projet de courrier à l'examen.

Il a été demandé qu'une phrase soit ajoutée suggérant un moratoire temporaire jusqu'à ce que la question soit résolue. Ceci a été accepté et la lettre sera circulée pour ratification.

#### **Rapports des groupes de travail et des groupes de discussion**

##### **Groupe de travail 1**

Bertie Armstrong (Président du groupe de travail 1) a informé la réunion que les propositions suivantes ont été faites suite à des délibérations fructueuses avec le CIEM lors de la réunion de novembre du groupe de travail:

##### **Eglefin de Rockall:**

- Qu'un plan de gestion convenu au niveau international soit mis en oeuvre
- Qu'une étude annuelle couvrant l'étendue de la distribution de l'églefin de Rockall soit soutenue
- Les Recommandations du CIEM pour que la Commission fournisse des données sur la zone UE de Rockall à la NEAFC doivent être soutenues, afin de parvenir à un plan de gestion à long terme pour l'églefin de Rockall faisant participer toutes les parties prenantes.

##### **Rockall**

- La publication et la collecte de toutes les données spatiales disponibles concernant Rockall, pour contribuer au développement de plans de gestion à long terme. Il faut des données de résolution supérieure, par exemple des données VMS, avec des garanties appropriées pour les données sensibles au niveau commercial.

##### **Plans de gestion à long terme:**

- Collationner et étudier toutes les données disponibles concernant les stocks de poissons et les flottes de pêche de la zone VI, pour aider à la formulation de plans de gestion à long terme et identifier les lacunes dans les données clés.

##### **Gestion du crabe en zone VI**

- Que le CCR EOS mette en place un forum de discussion sur la pêche au crabe en zones VI et VII.

le Président a conclu son rapport en demandant que le comité exécutif étudie une proposition pour le cabillaud en zone VI parce qu'il n'a pas été possible d'en discuter lors de la réunion de novembre du groupe de travail. Le Président du comité exécutif a accepté d'étudier la question au moment des questions diverses.

**Commentaires:**

Les membres ont exprimé leur soutien à une réunion sur la gestion du crabe en 2007.

Lors des récentes négociations de la NEAFC début novembre, des propositions de fermeture de certaines parties de Rockall ont été soumises par la Commission sans être discutées en détail avec les états membres parties prenantes. Bien que les membres de la NEAFC aient refusé les propositions, il a été convenu que le CCR EOS évoquerait ce manque de consultation avec la Commission afin que la chose ne se reproduise pas.

Il a été suggéré que puisque de nouvelles recommandations concernant les stocks ont été publiées depuis la réunion de novembre du groupe de travail relatif aux TAC et quotas de la langoustine et de la lotte, le comité exécutif devrait maintenant faire des recommandations pour ces pêcheries. Un long débat a suivi. Il a été réaffirmé que le CCR EOS avait accepté une procédure par le biais de laquelle les groupes de travail transmettent les propositions au comité exécutif pour ratification. Le comité exécutif a l'autorité de décider des propositions qui sont transmises à la Commission et de celles qui ne le sont pas, mais ce sont les groupes de travail qui décident du détail et du contenu de ces propositions. Le Président a rappelé aux membres que les groupes de travail ont pour fonction de formuler les recommandations concernant les TAC et les quotas associés à leur zone et de s'assurer de leur mise en oeuvre.

En conséquence, il a été convenu que seules les propositions présentées par les groupes de travail seraient étudiées par le comité exécutif du CCR EOS.

**Groupe de travail 2**

Hugo Crisanto González García et Paul Trebilcock (respectivement président et rapporteur du groupe de travail 2) ont présenté les propositions suivantes:

**Cabillaud VII e-k**

Il faut une évaluation scientifique complète et crédible de la fermeture existante de la zone de Trevoise qui est en place depuis les deux dernières années.

Pour garantir une amélioration de l'évaluation de ce stock, l'industrie/ le CIEM/ la Commission doivent développer des propositions visant à améliorer la collecte des données à l'aide de tous les moyens possibles (c.-à-d. bateaux de pêche et pêcheurs ainsi que sources conventionnelles).

Tant qu'une évaluation approfondie de la fermeture de la zone de Trevoise n'a pas eu lieu, il ne doit y avoir aucun statu quo en termes de gestion et de TAC pour les raisons suivantes:

- La fermeture doit être évaluée avant que tout changement soit étudié.
- Le prolongement de l'Annexe II (Programme de reconstitution du cabillaud NS) semble totalement illogique puisqu'elle va être révisée début 2007 et qu'elle a échoué de nombreuses façons.
- Une réduction de TAC pourrait comprendre une évaluation correcte de la fermeture et de plus il est estimé que toute réduction de TAC pourrait comprendre les données scientifiques qui seront nécessaires pour une évaluation solide.
- La fermeture a été proposée par l'industrie de la pêche suite à une procédure de validation scientifique et en conséquence elle doit recevoir la crédibilité qui lui est due.

La réputation du CCR EOS, de la Commission et la relation de travail en collaboration avec les pêcheurs seraient mis en danger si les points soulevés précédemment ne sont pas pris en compte.

**Cardine franche, sole VII hjk, plie hjk et lieu VII**

La recommandation du CIEM pour ces stocks (ce principe vaut également pour d'autres stocks) est que bien que les données scientifiques soient limitées et que les stocks ne semblent pas être en déclin, il ne doit y avoir aucune augmentation de l'effort. Ils proposent de réduire les TAC aux récents niveaux moyens de capture. Cette approche ne convient pas pour les raisons suivantes:

- Effets involontaires sur la stabilité relative:
- Augmentation potentielle des rejets au sein des états membres individuels.
- Augmentation potentielle de la pratique de l'écémage au sein des états membres individuels.
- Compromission des données scientifiques dépendant des pêcheries en raison de ce qui précède.

TAC signifie Taux Admissible de Capture et non Capture Totale, en conséquence, il est proposé que les TAC restent les mêmes pour les stocks couverts par ce type de recommandation.

### **Merlu du nord**

La Commission doit suivre les recommandations en conformité avec le plan de reconstitution du merlu. Ceci équivaldrait à une augmentation de 15% du TAC de 2007. Il a été proposé que le plan de reconstitution du merlu soit transféré à un plan de gestion à long terme au cours de 2007.

### **Filet maillant d'eau profonde**

Ce point a été discuté en détail lors de la réunion du groupe de travail mais aucun consensus n'a été atteint et il a été demandé au comité exécutif de l'étudier aujourd'hui.

### **Commentaires:**

Le renouvellement proposé du TAC de Cabillaud a été longuement débattu. Les ONG ont exprimé leur réserve en ce qui concerne l'intégrité de la science sur laquelle repose cette proposition, mais se sont excusées de n'avoir pas participé à la réunion du groupe de travail lors de laquelle ce point a été débattu et accepté. Il a été convenu que les propositions présentées par le groupe de travail seraient adoptées par le comité exécutif du CCR EOS; cependant, une des ONG : le WWF, s'est abstenue de recommander le renouvellement du TAC pour le Cabillaud.

### **Groupe de travail 3**

Daniel Lefreve et Jim Portus (respectivement président et rapporteur du groupe de travail 3 ) ont présenté les propositions suivantes:

#### **Plie VIId**

A moins que le CIEM puisse donner ses recommandations en termes de tonnage de TAC, la Commission doit proposer un TAC qui ne soit ni inférieur à celui de l'année précédente, ni basé sur les prises moyennes.

#### **Plie VIIe:**

Le TAC combiné VIId,e de la plie pour 2007 ne doit pas être inférieur à celui de 2006.

#### **Sole VIIe:**

Un plan de gestion pluriannuel pour ce stock est soutenu. Son objectif à long terme doit être une mortalité par pêche correspondant au Rendement Maximum Durable,  $F_{max}=0.27$ .

### **Coquilles Saint Jacques**

- Qu'une étude spatiale et saisonnière soit réalisée dans les flottes de poisson blanc en Belgique, France, Irlande et Royaume-Uni afin d'établir les niveaux de prises accessoires de coquilles Saint Jacques
- Que des essais portant sur les tailles d'anneaux de coquilles Saint Jacques et l'étude des avantages et des inconvénients de l'harmonisation partout dans l'UE soient coordonnés
- Mise en oeuvre d'une étude de la proposition française de fermeture saisonnière de la zone 7d et de certaines parties de la zone 7e à la pêche à la coquille Saint Jacques, afin de déterminer les impacts, les coûts et les avantages éventuels d'une telle proposition sur les flottes et les stocks de coquilles Saint Jacques concernés.
- Etude des questions soulevées par la pratique du trempage des coquilles Saint Jacques avant la vente et détermination à savoir s'il s'agit d'un point relevant du CCR ou d'un autre forum.

Outre ces propositions , il a été convenu au groupe de travail 3 qu'un document pour le cabillaud en zone VIId serait soumis à l'examen lors de la réunion du comité exécutif.

### **Commentaires:**

Suite à une longue discussion, il a été décidé qu'un certain nombre de points relatifs au Cabillaud en zone VIIId relevaient davantage des états membres, le CCR EOS a adopté les trois éléments suivants:

- Les métiers qui maintiennent moins de 5% de prises accessoires de cabillaud ne doivent pas être inclus dans le plan de reconstitution du cabillaud. Le texte du point 8.1 d) Annexe IIa de la réglementation actuelle concernant le TAC et le quota doit être amendé comme suit "l'historique des prises représente moins de 5% de cabillaud"
- La marge de tolérance pour le poids du poisson conservé à bord et enregistré doit être augmentée de 8% à 10% et ne doit s'appliquer qu'aux espèces cibles soumises au plan de reconstitution.
- Les bateaux équipés d'un VMS doivent être exclus des obligations de notification chaque fois qu'ils pénètrent ou sortent d'une zone.

En outre, le comité exécutif a adopté les propositions présentées par le groupe de travail sur la sole, la plie et la coquille Saint Jacques.

#### **Groupe de travail 4**

Lorcan O'Cinniede et Allan McCulla (respectivement président et rapporteur du groupe de travail 4) ont présenté les propositions suivantes:

#### **Langoustines en VIIa**

En raison de la science positive pour les langoustines, qui confirme que le stock est exploité durablement le TAC de cette zone doit être redéfini pour 2007.

#### **Ce qui suit a été proposé pour le cabillaud en VIIa**

Le projet Rejets, qui a le soutien de l'industrie, des administrations de la pêche et des instituts scientifiques du Royaume uni et d'Irlande, doit être mis en oeuvre en 2007. En bref, le projet observerait une importante augmentation de la collaboration bénévole entre les scientifiques, les pêcheries et l'industrie, en échange de certaines concessions en jours en mer pour les bateaux qui participent au projet, tout en concédant qu'il n'y aura pas d'augmentation globale de l'effort dans cette zone.

#### ***Commentaires:***

L'exécutif a adopté le projet Rejets à l'unanimité et a félicité toutes les personnes qui ont participé à l'évolution du projet au cours de l'an dernier. Bien qu'il ait été admis qu'un comité qui compte des représentants des administrations des états membres, des scientifiques et de l'industrie a déjà été mis en place pour superviser ce projet, l'exécutif a recommandé qu'un représentant des ONG soit également pris en compte. Les détails du projet figurent à l'Annexe 1.

**Action:** Les propositions adoptées ci-dessus seront collationnées dans un document distribué aux membres avant d'être présenté à Reinhardt Priebe et Ernesto Penas Lado de la Commission le 29 novembre 2006 par le président et le vice président de l'exécutif.

#### **Groupe de discussion MTC**

Jason Whooley (Président) a présenté les résultats de la réunion du groupe de discussion du 2 novembre 2006. La conclusion générale était la suivante: attendu que le non-document de la Commission n'était disponible qu'en français et en espagnol au début du mois de novembre, une soumission détaillée à ce stade s'avérait impossible. Le groupe a proposé qu'un atelier entre l'industrie et les experts techniques soit organisée début 2007 afin de décider de la meilleure solution en ce qui concerne cette législation très compliquée.

Il a été convenu que le Président du groupe de discussion rédige pour la Commission une première réponse provisoire qui souligne la nécessité de simplifier les réglementations MTC.

#### **Réunion de coordination des CCR du 7 novembre 2006 et réunion du 9 novembre 2006 relative aux propositions de TAC et quotas de la Commission pour 2007.**

Jacques Pichon (vice président du comité exécutif) a présenté un bref rapport des deux réunions susmentionnées et a déclaré que lors de la réunion TAC et quotas, la Commission l'a informé de ne

pas faire circuler les informations présentées, et qu'il a contesté l'utilité de la présence des représentants du CCR à ces réunions s'ils ne sont pas autorisés à faire un rapport aux membres.

La Commission a clarifié qu'elle prévoit que ces informations soient circulées en interne mais pas communiquées à la presse.

### **Filets maillants en eau profonde**

Une longue discussion s'est tenue à ce sujet sans qu'aucun consensus ne soit atteint. En bref certains membres soutenaient la réouverture gérée de toutes les pêcheries tandis que d'autres soutenaient des essais supplémentaires et que d'autres encore soutenaient l'ouverture de la pêche au merlu uniquement et des essais supplémentaires pour la pêche à la lotte et au requin de grands fonds. Dans l'ensemble, les membres estimaient qu'ils ne pouvaient atteindre une décision consensuelle à ce sujet pour un certain nombre de raisons:

- Certains membres estimaient que le CCR EOS pouvait soutenir une réouverture gérée de cette pêche puisque c'est le CCR EOS qui a encouragé la réouverture partielle de cette pêche et l'instigation des essais en premier lieu. Ces membres pensaient que la pêche doit demeurer ouverte pour le merlu mais que les essais doivent continuer en ce qui concerne la lotte et le crabe d'eau profonde.
- Cependant, d'autres membres pensaient qu'aucun des résultats des essais n'étaient suffisamment concluants pour permettre la réouverture des pêcheries. Ils estimaient que les essais ont été réalisés par les états membres sur des points qui n'avaient fait l'objet d'aucune discussion ou accord parmi les membres du CCR EOS, tels que les maillages plus petits. Ces membres pensent que des essais supplémentaires sont nécessaires; les détails de ces essais doivent être acceptés par tous les membres et coordonnés par une agence centrale telle que le CIEM ou STECF et ils doivent être réalisés de manière ouverte et transparente.

En réponse aux essais réalisés à ce jour, l'administration espagnole a informé la réunion que des collèges avaient averti le CCR EOS des essais proposés sur le maillage inférieur aux normes lors d'une réunion le 7 avril. Le Président a déclaré que l'information transmise au CCR EOS n'était qu'une brève présentation orale et en aucun cas un rapport détaillé et que le CCR EOS n'avait en aucune circonstance autorisé les essais comme suggéré récemment dans la presse par l'administration espagnole. Le Président a ajouté pour clarification que sauf approbation explicite du comité exécutif du CCR EOS une proposition ou recommandation n'a pas l'approbation du CCR EOS. Ceci sera ajouté au protocole de communication du CCR EOS.

Le Président a conclu que le CCR EOS ne peut atteindre un consensus pour le moment et que les membres ont besoin de réfléchir sur la façon de faire progresser cette situation l'an prochain.

### **RMD**

Au nom du CCR EOS, et après consultation avec les présidents des groupes de travail, le Président a informé les membres qu'il avait accepté une offre du DEFRA et du CEFAS de travailler avec le CCR EOS et de collationner et étudier les données disponibles sur les stocks de poisson et les flottes de pêche de la zone VII, afin de faciliter la formulation des propositions de plans de gestion à long terme, et d'identifier les lacunes en matière de données clés. Il revient aux groupes de travail de faire de cette procédure une priorité en 2007.

### **Agence européenne de contrôle**

Jacques Pichon a informé les membres du travail de l'agence européenne de contrôle et sa qualité de représentant du CCR EOS a été confirmée.

### **CIEM et calendrier des recommandations**

Il a été convenu que Sean O'Donoghue examinerait ces documents avec le secrétariat, rédigerait une réponse à présenter à l'examen des membres puis l'enverrait à la Commission avant la fin de janvier 2007.

### **Eco-étiquetage et MSC**

Il a été convenu qu'un petit groupe serait mis en place pour examiner ce point avec Helen McLachlan comme présidente. Un e-mail sera envoyé par le secrétariat pour recruter des membres.

### **Symposium du cabillaud**

Barrie Deas a donné aux membres les derniers renseignements concernant le travail du comité organisateur. Ce travail est en cours et l'ordre du jour a été fixé et communiqué aux membres dans l'attente de leurs commentaires. Les orateurs seront invités au cours des prochaines semaines et il est prévu que ces derniers incluent la Commission, le CIEM, des experts environnementalistes et des technologues des engins de pêche. Le Symposium est prévu pour le week-end du 9 au 10 mars 2006 en Ecosse et le secrétariat tiendra les membres du CCR EOS au fait des futures développements.

### **Questions diverses**

#### ***Propositions de changement au programme de reconstitution du cabillaud en zone VI***

Cette proposition a été soumise en raison de circonstances exceptionnelles qui ont empêché le débat lors de la réunion du 2 novembre 2006 du groupe de travail 1. Elle recommandait la suppression de 3 rectangles statistiques de la zone de reconstitution actuelle dans lesquels peu voire aucun cabillaud n'a été capturé au cours des dernières années.

**Commentaire:** Etant donné que certains membres estimaient que les éléments scientifiques appuyant la proposition étaient trop faibles, cette proposition n'a pas été soutenue. Cependant, il a été convenu qu'elle devrait être étudié plus en détail dans le cadre de la révision du programme de reconstitution du cabillaud en 2007.

### **Fin de la réunion**

Le Président a remercié les membres et les observateurs d'avoir participé et leur a rappelé que la prochaine réunion du CCR EOS aura lieu pour les réunions des groupes de travail à Bilbao les 24, 25 et 26 janvier.

## **ANNEXE 1**

### **PROJET PILOTE DE DONNEES AMELIOREES ET DE GESTION ALTERNATIVE EN MER D'IRLANDE, TEL QUE CONVENU PAR LE CCR EOS**

#### **Contexte**

1. Cette proposition de projet pilote pour tester une nouvelle approche visant à améliorer la précision des données des pêcheries relatives à la capture et aux rejets en Mer d'Irlande a été développée en collaboration entre l'ANIFPO (représentants de l'industrie de la pêche d'Irlande du Nord et du Royaume-Uni) et de l'IFPO (représentants de l'industrie de la pêche d'Irlande) avec le soutien des deux administrations de la pêche, l'Institut Maritime, le BIM et le CEFAS.
2. La proposition telle qu'elle est présentée ici, a été acceptée par le comité exécutif du CCR EOS.

#### **PROPOSITION**

3. Le programme a pour objectif de garantir une importante amélioration de la qualité des données concernant les captures et les rejets commerciaux pour les scientifiques et les gestionnaires, dans le but de contribuer en fin de compte à une évaluation précise et crédible des stocks et des recommandations du CIEM. Ce faisant, il a également pour objectif de contribuer à la révision du plan de reconstitution du cabillaud en 2007 et à l'initiative de la Commission relative au rejet.
4. La proposition a trois éléments:

- Un programme d'auto-échantillonnage des pêcheries impliquant une participation aussi importante que possible des pêcheurs de Mer d'Irlande,
- Une plus grande couverture des observateurs embarqués et un échantillonnage des rejets des pêcheries de Mer d'Irlande afin de justifier les résultats de l'auto-échantillonnage et
- L'examen de mesures de gestion alternatives visant à réduire le rejet et la mortalité due à la pêche du cabillaud, incluant la promotion d'engins de pêche plus sélectifs.

Chaque élément est décrit en résumé ci-dessous.

### **Auto-échantillonnage**

5. Les pêcheurs qui travaillent en Mer d'Irlande seront invités à participer au projet pilote de manière bénévole. Ceux qui acceptent de participer signeront un protocole standard pour échantillonner et enregistrer le poisson rejeté, que l'institut maritime est en train de rédiger pour les partenaires du projet. Les scientifiques des instituts partenaires vont entreprendre la formation des skippers et des équipages au protocole d'auto échantillonnage lors d'une série de journées de formation dans les ports en janvier et février 2007. Les retours d'auto échantillonnage seront récoltés par des agents de pêche des administrations des pêcheries ou par des organisations de producteurs au nom des instituts scientifiques. Les instituts vont collationner, analyser et rendre compte des résultats, en les comparant aux résultats du programme d'échantillonnage amélioré des rejets. Une réunion annuelle commune de l'industrie et des scientifiques (et des administrations) est prévue pour étudier les données et les progrès du programme.

### **Couverture plus importante des observateurs embarqués**

6. Les administrations de la pêche en Irlande et au RU (Irlande du Nord et Angleterre) s'engagent à entreprendre davantage de sorties d'observation/échantillonnage des rejets en Mer d'Irlande que ce qui est recommandé par le règlement relatif à la collecte de données. Les résultats feront l'objet d'un rapport dans le cadre des programmes d'échantillonnage des rejets des deux états membres de façon normale, mais seront également utilisés afin de contrôler la crédibilité des données d'auto échantillonnage.

### **Mesures alternatives de gestion**

7. Les partenaires du projet acceptent la nécessité de rechercher des mesures de gestion alternatives afin de livrer la reconstitution du cabillaud dans le cadre de la révision du plan de reconstitution du cabillaud. Les mesures précises devant être examinées seront convenues par les partenaires et le CCR pour les Eaux Occidentales Septentrionales début 2007, mais pourraient inclure par exemple: la promotion d'engins de pêche plus sélectifs et l'essai de nouveaux engins potentiels. Ceci inclurait également l'essai de mesures de gestion alternatives visant le rejet, telles que par exemple le déplacement en temps réel des bateaux ou les fermetures temporaires sur une base bénévole où les bateaux rapportent des captures importantes de poissons juvéniles, à l'instar de l'essai réalisé par l'industrie et l'administration néerlandaises de la pêche visant le rejet de jeunes plies dans le sud de la Mer du Nord en 2005.

### **Planning**

8. Les partenaires du projet estiment qu'il s'agit d'une initiative urgente qui doit être en place pour 2007 afin de déjà fournir des données améliorées dans le but d'influencer les mesures de gestion pour 2008. Nous avons l'intention de lancer les éléments auto-échantillonnage et observateurs embarqués du projet à compter de janvier 2007. L'institut Maritime Irlandais travaille à la rédaction du protocole d'auto échantillonnage pendant octobre/novembre 2006, afin qu'il soit prêt à être révisé fin novembre. La formation des bateaux à l'utilisation du protocole d'auto-échantillonnage se déroulera sur une période de 2 à 3 mois par le biais d'une série de manifestations dans les ports en janvier et février 2007, afin que le projet puisse être opérationnel à compter de janvier 2007 dans certains ports mais il ne sera pas opérationnel dans tous les ports avant mars 2007. Des jours en mer supplémentaires pour les bateaux participant au programme d'auto-échantillonnage entreront en effet à compter du 1er février 2007.

9. Le projet pilote doit durer 2 ans (janvier 2007 – décembre 2008), mais il est admis qu'en cas de réussite, il serait question de le prolonger pendant une période de 5 ans pour constituer une série de données dans le temps pouvant être utilisées par le CIEM. Les partenaires du projet examineront la question à cet effet au cours de 2008.

## **Conclusion**

10. Les partenaires du projet pensent qu'il est nécessaire d'agir fermement pour adresser les problèmes soulignés à plusieurs reprises par le CIEM de données de capture et de rejet non fiables dans la zone VIIa, ce qui donne lieu à des incertitudes en matière d'évaluation des stocks et à un manque de confiance de l'industrie vis à vis des recommandations. Cette proposition vise à transformer la fiabilité des données disponibles pour la science, et en conséquence à produire en fin de compte de meilleures évaluations ainsi que des recommandations et des mesures de gestion plus fiables.

11. Bien que bénéficiant du soutien des deux administrations, l'initiative provient des représentants du secteur de la capture par le biais du CCR pour les eaux occidentales septentrionales. La garantie de la participation des bateaux sur une base bénévole et d'un vif intérêt du secteur de la capture, est une caractéristique essentielle du projet pilote. Dans le contexte des propositions actuelles de la Commission de l'UE, les partenaires du projet considèrent le bonus important que constituent les jours supplémentaires en mer comme l'encouragement le mieux adapté pour reconnaître et encourager une large participation au projet bien qu'une augmentation globale de l'effort en Mer d'Irlande ne soit pas envisagé.

## **Préparé par :**

**Le Groupe de Travail 4 du CCR EOS**

**Irish Fish Producers Organisation Limited**

**L'Organisation des Producteurs de poisson d'Angleterre et d'Irlande du Nord**

**La Fédération Nationale des Organisations de Pêcheurs**

**Defra, pour le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural / en Irlande du Nord**

**Le ministère des Communications, des Ressources Marines et Naturelles**

**L'Institut Maritime, Galway**

***BIM*, Dublin**

**L'Institut de l'Agro-alimentaire et des Biosciences, Belfast**

**CEFAS, Lowestoft**